

Moyen-Ogooué/Département de l'Ogooué et des Lacs / Lambaréné/Session ordinaire du Conseil municipal

Vers la création d'un port municipal



Roger Valère Ayimambenwe, maire de Lambaréné lors de son discours.



Une phase du vote des conseillers lors de la session ordinaire du conseil municipal.

Esaië NDILOROU  
Lambaréné/Gabon

LE Conseil municipal de la ville de Lambaréné, présidé par Roger-Valère Ayimambenwe,, s'est récemment réuni en session ordinaire pour examiner et adopter les comptes de l'exercice 2015. C'était en présence du gouverneur de la province du Moyen-Ogooué Michel Nguéba Koumba. Avant l'entame des travaux, et après vérification

du quorum par le président du Conseil municipal, 28 conseillers sur 32 étaient bien présents dans la salle, d'où la tenue dudit conseil. Le président du Bureau du Conseil municipal s'est réjoui de la présence de la plus haute autorité de la province. "Votre présence parmi nous confirme l'intérêt que vous accordez à notre institution. Quant à vous préfet de l'Ogooué et des Lacs, président du Conseil Départemental de l'Ogooué et des Lacs, c'est un plaisir renouvelé de vous accueillir

aujourd'hui dans cette salle. Cela confirme la collaboration étroite et la solidarité nécessaire entre nos institutions œuvrant chacune et des fois ensemble pour l'amélioration des conditions de vie et de mise en œuvre d'activités économiques améliorées de nos populations et nos opérateurs économiques.", a-t-il déclaré. Ainsi, l'édile de la commune de Lambaréné, Roger-Valère Ayimambenwe a par ailleurs indiqué que la mise en place tardive du budget, et la crise économique à laquelle notre

pays fait face, constituent un blocage sans précédent au développement de la ville et aux décisions prises lors du vote du budget de ladite année. Ensuite le président du Conseil a fait le résumé de l'exercice du budget primitif de l'exercice 2015. L'exécution des recettes se chiffrent à 510.945.473 contre des dépenses se chiffrant à 430.448.084 francs. Ainsi, le solde d'exécution s'élève à 80.506.389 de francs. Au titre de l'examen détaillé de ladite exécution, les conseillers se sont in-

terrogés sur le sort réservé au solde d'exécution excédentaire, ainsi que sur les chiffres exactes de la population communale qui, selon eux, doivent être rectifiés à 38.450 habitants. A l'issue des explications fournies par le président du Conseil et le directeur administratif de la mairie Léandre Okoko, le compte administratif a été adopté par 26 voix pour et 2 abstentions. D'autres sujets ont été abordés au cours de cette rencontre. A savoir : l'adressage des rues, l'ex-

tension de la ville, le partenariat public-privé, la lutte contre l'insalubrité, la préservation de l'environnement, l'occupation illégale de la zone du futur port fluvial. En définitive, le Conseil a recommandé au bureau de prendre toutes les dispositions utiles concernant la préservation des zones affectées à la réalisation des infrastructures communautaires et à l'application de la loi relative à la décentralisation dans les deux arrondissements.

Nyanga /Département de Mougoutsi/ Tchibanga/ Dans la perspective de la rentrée scolaire

L'inquiétude des parents d'élèves

MIHINDOU MIHINDOU  
Tchibanga/Gabon

OFFICIELLEMENT, la rentrée des classes est prévue le 2 octobre 2017 sur l'ensemble du territoire. A Tchibanga, chef-lieu de la province de la Nyanga, cette rentrée suscite déjà, à quelques semaines du démarrage des cours, quelques inquiétudes chez les parents d'élèves. « A quelques semaines de la rentrée des classes, j'avoue être inquiet. La crise économique ne nous facilite pas la tâche. Il va falloir donc dépenser plus d'argent pour l'achat des uniformes et autres fournitures scolaires, sans oublier les frais d'écologie. La visite des différents magasins me laisse songeur quant aux différents prix pratiqués. Au sortir de là, j'avoue que cette année va être encore plus difficile que l'année précédente», a expliqué M. Mapangou, un parent d'élève. D'autres difficultés viennent encore, un peu plus plomber le moral des parents. « Avec les grèves à répétition dans le secteur de l'éducation, nous ne savons plus à quel saint nous



Photo : Mihindou-Mihindou

Les magasins de Tchibanga ne sont pas encore bien achalandés, et ce à quelques semaines de la rentrée des classes. Photo de droite : M. Mapangou, parent d'élève, avoue être inquiet.



Photo : Mihindou-Mihindou



Photo : Mihindou-Mihindou

L'école communale D. dépourvue de barrière pour sécuriser les apprenants et les enseignants. Photo de droite : Une vue du lycée Etienne Koumba Nziengui de Tchibanga, dont les travaux d'achèvement piétinent



Photo : Mihindou-Mihindou

vouer. Les revendications posées par les différents syndicats ont-elles trouvé

un début de solution ? Si la réponse est négative, alors le risque est grand de voir

l'année scolaire, une fois encore, perturbée, au grand dam de nos enfants», a en-

core indiqué M. Mapangou. L'insuffisance de structures d'accueil est une

autre difficulté à laquelle seront confrontés les élèves cette année. « Au niveau des lycées et collèges, le problème de l'insuffisance des classes se pose avec acuité. L'Etat n'a pas construit de nouvelles salles de classes. Où seront installés les nombreux élèves venant du primaire ? C'est la grande interrogation. Je suis convaincu d'une chose : nous nous retrouverons, cette année encore, dans le même cadre. Y aura-t-il pour cette année suffisamment de tables-bancs ? Voilà une autre interrogation», s'est interrogée Charmel Nzamba, élève en classe de Seconde au Lycée Nazaire-Boulingui de Tchibanga. L'autre souci reste la sécurisation des élèves et des enseignants. En effet, le lycée Koumba Nziengui, les écoles communales B, D, C, l'école Saint-Joseph, toutes situées en bordure de route, sont dépourvues de barrières. Ainsi, pour les enseignants, les parents et les élèves, la rentrée scolaire à Tchibanga ne s'annonce pas sous de bons auspices.